

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Juillet 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le dix huit juillet deux mil seize, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

PRESENTS : PUJOS Henri - HERVIER Brigitte - JALLET Jean-Philippe – VALTY René – FAYET Noël – GUILLON Frédéric – CHAZEL Violaine – THERMIDOR Sophie lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : FONTAINE Joël – LOUSTALNIAU Olivier – GONCALVES Céline

Secrétaire de séance : CHAZEL Violaine

Le procès verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

SDCI – FUSION DE COM.COM.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la fusion des communautés de communes Val de Besbre Sologne Bourbonnaise, Le Donjon Val Libre et Varennes Forterre et valide la proposition de répartition de droit commun fixant l'effectif du prochain conseil communautaire à 64 délégués.

COM.COM. LE DONJON VAL LIBRE

Le Conseil Municipal approuve la modification statutaire de la communauté de communes relative à l'ajout de compétences :

- rénovation et gestion de la halte nautique à Luneau ;
- réalisation et gestion de parcs de 10 logements minimum adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite.

ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Le Conseil Municipal, suite à la consultation réalisée, charge la commission « voirie » d'étudier et de retenir la meilleure offre relative à l'achat du tracteur.

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2016

Le Conseil Municipal décide la vote de subventions complémentaires sur le budget 2016.

DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal décide un virement de crédits sur le budget 2016.

QUESTIONS DIVERSES

CHANTIER INTERNATIONAL

Un chantier international, consistant à restaurer une partie de l'ancienne ligne du « sentier du tacot », aura lieu du 3 au 23 Août. L'ensemble de la population est invité à venir rencontrer les jeunes, à la salle polyvalente, lors du pot d'accueil organisé par la Municipalité le jeudi 4 août à 18 H, du repas international le jeudi 18 août vers 19 H et au pot de départ le 22 août à 18 H.

LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

Le logement communal « B » de type F4 avec garage, situé au 4. La Grande Rue, est libre à la location à compter du 1^{er} septembre 2016. Le loyer est fixé à 460 € ; contacter mairie au 04.70.34.79.46.

Fait à SORBIER, le 21 Juillet 2016

Le Maire,
PUJOS Henri

